

l'administration Mackenzie la valeur de nos exportations en France s'élevait à \$369,400, tandis que, en 1890 la dernière année de la présente administration, elle s'est montée seulement à \$278,500, soit une diminution de \$90,900.

SANCTION ROYALE.

Un message est reçu du député-gouverneur, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence M. l'Orateur s'y rend avec la chambre ;—et de retour,

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député-gouverneur de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants :—

Acte concernant les navires de pêches des Etats-Unis d'Amérique.

Acte concernant la la compagnie du tunnel du Canada et du Michigan.

Acte concernant la compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer de colonisation du lac Temiscamingue.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique.

Acte concernant le règlement de comptes entre la Confédération du Canada et les provinces d'Ontario et de Québec, et entre les dites provinces.

Acte pour régler certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à certaines terres des Sauvages.

Acte concernant certaines matières relatives à l'administration de la justice.

Acte concernant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte concernant la compagnie de la Grande-Ile de Niagara.

Acte modifiant l'acte concernant la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Acte autorisant la compagnie du chemin de fer Victoria and North-American à établir un bac-passeur entre la baie de Becher, dans la Colombie-Anglaise, et un point du détroit de Fuca, dans les Etats-Unis d'Amérique.

Acte modifiant les actes relatifs à l'octroi d'une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'acte constituant en corporation la Compagnie d'imprimerie et de publication de l'Empire (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie canadienne de force motrice.

Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des débentures-actions.

Acte constituant en corporation la Compagnie meunière McKay.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Pembroke.

Acte concernant la Compagnie manufacturière E. B. Eddy et à l'effet de changer son nom en celui de "La Compagnie E. B. Eddy."

Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Collingswood à la baie de Quinté.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer, de houille et de fer du lac du Buffle et de Battleford.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Berlin et du canadien du Pacifique.

Acte à l'effet de faire revivre et modifier l'acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest.

Acte modifiant de nouveau l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique, 1889.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

Acte à l'effet de ratifier un bail passé entre la Compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph et la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, et à d'autres fins.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Peterborough, Sudbury et Sault-Sainte-Marie.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

Acte ratifiant une convention entre la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan et la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, et conférant de nouveaux pouvoirs à la Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Acte modifiant de nouveau l'acte de la 36e Victoria, ch. 61, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du harve de Montréal.

Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1891 et le 30e jour de juin 1892, et pour d'autres objets liés au service public.

VOIES ET MOYENS—LE TARIF.

M. MACDONALD (Huron) : Je passerai maintenant à notre commerce d'exportations avec notre colonie-sœur de Terre-Neuve. Durant la première période, la valeur de nos exportations à Terre-Neuve s'est montée en moyenne à \$2,064,000 ; durant la deuxième période, ce commerce a baissé à \$1,795,000, et durant la dernière période de six années, sous l'influence de la politique nationale, ce commerce a baissé de nouveau à \$1,523,000, ce qui fait une diminution de 26 pour 100 depuis la première période jusqu'à la troisième. Mais les partisans de la politique nationale peuvent répondre que cette politique a développé nos rapports commerciaux avec la Grande-Bretagne, le pays avec lequel nous sommes si intimement liés et auquel, je l'espère, nous resterons encore longtemps unis. Mais même avec la Grande-Bretagne la politique nationale n'a pu développer notre commerce. J'attirerai votre attention sur les faits suivants, qui sont à la disposition de tous ceux qui voudront les examiner dans les documents que le gouvernement a mis sous nos yeux.

Durant la première période, sous l'administration du parti libéral, la valeur de l'ensemble de notre commerce avec la Grande-Bretagne s'est élevée en moyenne à \$93,617,000 ; durant la deuxième période elle s'est élevée à \$84,526,000, et durant la dernière période elle a été de \$84,419,000. Notre commerce avec la Grande-Bretagne a donc diminué, depuis la première période jusqu'à la troisième, de \$9,198,000, soit d'environ 10 pour 100.

Passons maintenant à nos exportations en Angleterre. Durant la première période, la valeur de nos exportations a été en moyenne de \$42,003,000 ; durant la deuxième période, le \$45,312,000, et durant la troisième période, de \$42,426,000, soit une augmentation de \$423,000, ou seulement de 1 pour 100 entre la première et la troisième période. Examinez maintenant les importations de la Grande-Bretagne, et vous trouverez que, durant la première période, la valeur de ces importations a été de \$51,633,000 ; durant la deuxième période, de \$42,516,000, et durant la troisième période, de \$41,996,000, soit une diminution de \$9,637,000, depuis la première jusqu'à la troisième période, ou d'environ 19 pour 100.

Quel a été notre commerce avec les Etats-Unis durant les mêmes périodes ? L'ensemble de notre commerce avec les Etats-Unis, durant la première période, s'est élevé à \$81,670,000 ; durant la deuxième période, à \$81,770,000, et durant la troisième période, à \$88,172,000. C'est-à-dire que ce